

**DECISION de la COMMISSION NATIONALE  
d'AMENAGEMENT COMMERCIAL**

Réunie le mercredi 23 avril 2015, la commission nationale d'aménagement commercial a accordé l'autorisation d'extension de 422 m<sup>2</sup> d'un magasin à l'enseigne " U express ", avec passage à l'enseigne " SUPER U ", d'une surface de vente actuelle de 995 m<sup>2</sup> afin de porter sa surface de vente totale à 1 417 m<sup>2</sup> à Château-Renard.

Le texte de la décision est affiché pendant **un mois** à la mairie de Château-Renard.

**Pour le préfet et par délégation,  
La Secrétaire Générale Adjointe,**

**signé Hélène CAPLAT-LANCRY**